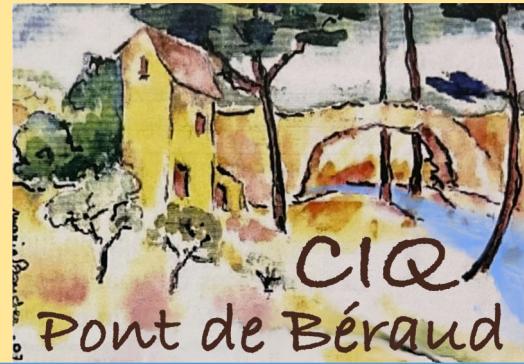




LETTRE de

QUARTIER 58

Été 2025



Édito : PROXIMITÉ: CHAQUE LOCAL COMpte !

Incroyable mais vrai: depuis 40 ans, aucun nouveau local commercial ou professionnel n'a été créé dans notre quartier, au delà de la Torse (les derniers *Intermarché* et *Les 2 Platanes*) alors que l'urbanisation s'étend toujours et que le nombre d'habitants augmente. Cela fragilise beaucoup la notion de *ville de proximité*, que le CiQ soutient tout en étant très inquiet de sa réelle organisation.

Si nos **médecins libéraux** sont en voie de réussir leur projet d'un nouveau cabinet plus fonctionnel, alors qu'ils avaient envisagé de quitter le quartier faute de locaux adaptés, l'avenir de notre seule **boulangerie-pâtisserie** fermée depuis le 22 décembre nous a beaucoup préoccupés. Il semble s'éclaircir au vu des travaux en cours. Le CiQ a été au four et au moulin pour trouver une solution conforme au **Périmètre de Sauvegarde du Commerce du Pont de Béraud** voté en 2023 par le Conseil Municipal, qui consiste à maintenir les commerces indispensables dans des locaux adéquats. Mais sans nouvelle offre de locaux, on peut très vite se retrouver dans le pétrin, nous le vivons en temps réel. Le CiQ alerte depuis plusieurs années sur ce point crucial et demande de tout faire pour **créer des locaux**, et que jamais un local ne disparaisse, ou soit même réduit, au gré des projets immobiliers **systématiquement voués à l'usage exclusif d'habitation**. C'est pourtant l'objectif annoncé de ce périmètre de sauvegarde du commerce: **ne pas nous transformer lentement en un quartier dortoir** où la voiture serait toujours la reine. Restons mobilisés.

Cette Lettre a été bouclée le 25 juin: certains sujets ont peut-être évolué depuis cette date

Saint-Thomas et Soins Palliatifs :

le 26 juin, l'établissement " **Hospitalité de Saint-Thomas** " a inauguré la première maison de soins palliatifs d'Aix en Provence, avenue Fontenaille. L'ancien service situé dans le centre de gériatrie, a déménagé dans ces locaux neufs, laissant ainsi la place à de nouveaux bureaux destinés à un centre de consultations médicales (dont médecine générale).

Carrefour de la Libération:

Enfin ! Après avoir manqué l'anniversaire des 80 ans de la Libération l'an dernier, tout sera prêt pour le 21 Août 2025: le mât et le drapeau ont été posés récemment. Le devoir de mémoire imposait ce geste, en respect des événements passés, de leurs glorieux acteurs, civils, militaires et résistants, et des victimes. La vérité historique en a besoin. Le CiQ s'est beaucoup investi pour ce résultat et remercie M. Boudon qui a repris ce dossier en main pour le faire aboutir avant l'été. C'est un moment important pour le Pont de Béraud qui a vu arriver un matin d'Août 44, les Libérateurs venus du Var par cette Route de la Libération.



L'été, c'est la saison des cambriolages: protégez-vous pendant votre absence en adhérant, avec ou sans vos voisins, à l'opération Tranquillité Vacances, gratuite, mise en place par la Mairie.

https://www.aixenprovence.fr/IMG/pdf/operation_tranquillite_vacances.pdf



ANNÉE CEZANNE 2025:

Curieuse Année Cézanne: discrète, pour ne pas dire **invisible au Pont de Béraud**, qui pourtant abrite le site incroyable des carrières de Bibémus où Cézanne se rendait à pied depuis la ville pour y inventer le cubisme au milieu des blocs de pierre ocre, impressionnantes et inchangés : pas d'affiche, pas d'infos, signalisation démontée et tardive , peu de visiteurs attendus aux visites guidées des carrières car uniquement sur réservation, au tarif de visite élevé...Nous sommes dubitatifs sur la méthode. Une année Cézanne qui débute fin juin, des travaux en retard, une mairie-annexe sans informations, tout cela nous laisse... sans voix.

UN ÉTÉ SANS BIBÉMUS : Drôle d'été en cette Année Cézanne: depuis mardi 17 juin la borne escamotable du chemin de Bibémus est entrée en fonction : **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

La signalisation prévue sur l'avenue Fontenaille et au Parking des 3 Bons Dieux vient d'être mise en place. Quant à l'existence d'une navette, la Ville nous a annoncé vendredi 20 juin qu'elle serait en service à partir du 7 juillet, (l'année Cézanne débute pourtant le 28 juin) les mercredis, week-ends et les 2 jours fériés : de 9h à 18h30 toutes les 30 minutes . Du 3 septembre au 31 décembre ce dispositif sera allégé.

Les riverains ont obtenu à cette occasion des facilités pour aller et venir librement.

Tous les autres jours les **habitants d'Aix ou simples touristes** ne pourront plus accéder au plateau de Bibémus qu'**à pied ou à vélo**. 3,5 km de montée !

Le CiQ juge très sévère de priver de liberté les habitants non riverains de ce lieu public, ouvert sur la nature, et loin d'être surfréquenté la plupart du temps. Quid des personnes âgées, des familles avec petits enfants, des personnes handicapées, des personnes avec des chiens, toutes personnes qui ne sortent pas en pleine chaleur et qui devraient pouvoir trouver sérénité et détente le matin ou le soir ?

Nous admettons volontiers que certains jours (week-end et jours fériés) une régulation soit nécessaire **aux heures d'affluence**, mais que les débuts et fins de journée restent au moins libres et accessibles, ainsi que les jours de semaine. Ce ne doit pas être difficile d'évaluer ces périodes et de mesurer le trafic.

De même, il est tout à fait logique qu'en cas de risque majeur de feu de forêt, le chemin soit interdit. C'est la Préfecture qui l'impose et cela est accepté par tous en été . Les imprudents et inconscients ne doivent pas mettre en péril l'écrin aixois, le plus grand de nos trésors.

Cet été, à Bibémus, si Cézanne est chez lui (sur réservation seulement), les aixois ne sont plus vraiment chez eux, même pas sur réservation: un drôle de retournement de l'histoire.

Il faut trouver une solution intermédiaire, le CiQ voudrait qu'on y réfléchisse vraiment, des exemples existent, moins radicaux.

PARC RAMBOT: ou le fabuleux destin d'un parc en ville.

Le Conseil d'Administration a reçu le mercredi 21 mai, **M. Féraud, élu aux Parcs et jardins**. Il nous a présenté en détail le projet de requalification du Parc Rambot, qui est en proximité immédiate avec le centre-ville et qui se trouve dans notre quartier. Ce projet est incontournable et en totale cohérence avec la volonté affirmée de la municipalité de végétaliser la ville et d'y accroître les espaces ombragés, en totale cohérence aussi avec **le legs de Gustave Rambot** qui pour ce Parc « *voulait des ombrages variés, des labyrinthes de verdure, des massifs d'arbres.....où trouver, dans les jours d'été, une solitude et une fraîcheur agréables* »

La nécessité des **îlots de verdure** et des **écrins de fraîcheur** en ville que peuvent procurer les **grands arbres** et les **forêts urbaines** pour faire face au changement climatique, fait maintenant consensus, et le CIQ, qui n'oublie rien des mobilisations qu'il a menées pour sauver ce parc d'un projet de parking souterrain, il y a, à peine une dizaine d'années, s'en réjouit.

Mr Feraud nous a montré en détail les travaux projetés et leurs séquences. Les travaux devront débuter à l'**automne 25** par les **jeux d'enfants** et se poursuivront jusqu'en 2027. Dans l'ensemble, il s'agit cette année d'offrir la partie loisirs avec des jeux d'enfant en bois, un terrain de pétanque, un mini terrain de basket et une plateforme avec petits jets d'eau. L'an prochain, la partie parc sera revue entièrement, allées, clairières, et bien-sûr plantations : **100 arbres** s'ajouteront aux 114 existants, des bordures de buissons isoleront le parc des rues et les **2 entrées** seront requalifiées.

Le plan des travaux est consultable sur notre site, et nous prendrons le temps d'étudier ce projet sur lequel apporter nos remarques.

Parkings et portiques: Le CiQ a obtenu la **mise en service du portique du Parking du Lycée**, l'installation d'un **portique au Parking de Saint-Thomas** et renouvelle régulièrement la **demande de portiques opérationnels au parking des 3 Bons Dieux**, devenu le passage conseillé par la Ville pour monter sur le plateau de Bibémus.

Parking de Trimond (à côté des restaurants du cœur) : il a été entièrement repris en tout venant, et le boulodrome mitoyen et ses 2 platanes ont été sanctuarisés par la pose de barrières.

Merci aux services pour toutes ces améliorations

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIES DE FORÊTS



Le PPRIF est en cours d'élaboration pour la Ville d'Aix en Provence. Le document préparatoire soumis à concertation fin 2024 a permis de souligner l'étendue du territoire d'Aix en Provence concerné par le risque Incendie et feux de Forêts puisque, sur les 18 600 hectares de la commune, 13 300 (71%) sont soumis au risque incendie de forêt dont 5 012 ha (27%) en zone rouge, c'est-à-dire à très haut risque.

La phase de concertation menée fin 2024, à laquelle de nombreux habitants du quartier ont participé, a conduit les CIQ du quartier Pont de Beraud, en association avec les CIQ des autres quartiers d'Aix impliqués, la Fédération des CIQ du Pays d'Aix et l'association Sauvegarde Bibémus à souligner :

1) le nombre important de points d'eau incendie (PEI) non opérationnels et de voiries non accessibles mettant en question la défendabilité* de la ville d'Aix face au risque incendie et nécessitant en particulier un programme calé dans le temps de remise à niveau de ces deux facteurs déterminants.

2) le déséquilibre entre les fortes obligations imposées aux propriétaires résidant en zone à risque « rouge » et l'absence de toute prescription envers les Collectivités.

3) la dépendance de reconstruction, après destruction par incendie de forêt, à l'obligation de travaux PEI et voirie de la seule volonté de la Municipalité.

Si sur ce dernier point, nous avons été partiellement entendus, la réponse de la Direction du territoire et de la Mer (DDTM) quant à une obligation pour la Municipalité se résume à *l'obligation de réaliser sous 5 ans un diagnostic de défendabilité de la commune permettant d'identifier les points d'amélioration possible...*

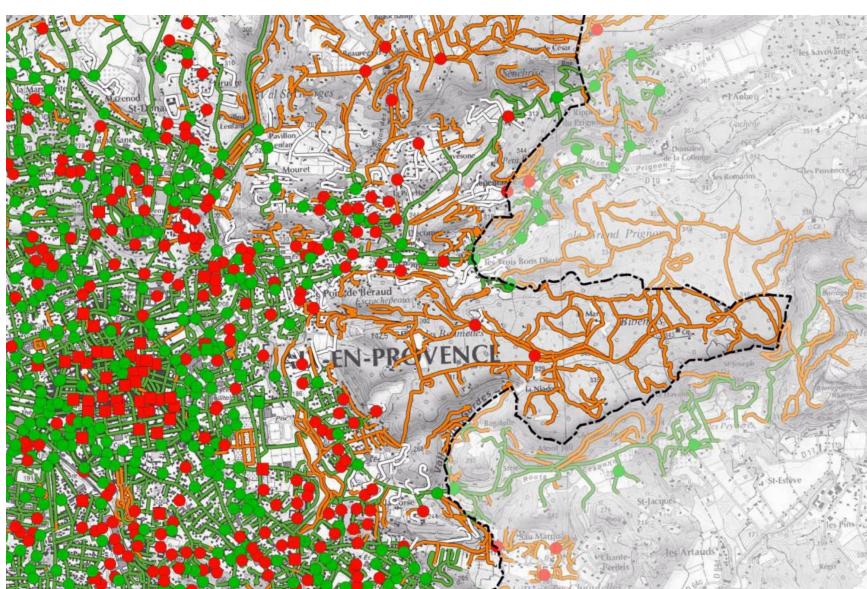
En réponse à une demande de rendez-vous, Madame le Maire nous a précisé par courrier un pourcentage de PEI admissible de 80%, ce qui ne semble pas correspondre à la cartographie jointe au dossier du PPRIF. Les principaux PEI non admissibles seraient des PEI privés sur lesquels *une action de la Mairie est en cours*. Madame le Maire précise également la nécessité de renforcements spécifiques en matière de défense incendie, comme sur le secteur de Pont de Béraud, tout en soulignant que *toute création d'équipement reste conditionnée à la faisabilité technique, notamment en matière de pression et de débit des réseaux d'eau existants*. Un diagnostic global est actuellement en cours conduisant à la réalisation de quinze nouveaux PEI d'ici la fin de l'année 2027, qui a fait l'objet d'une demande de subvention récemment validée par le Conseil Municipal, sans oublier des travaux de voirie.

Une réunion avec les services de la ville et les CIQ du quartier est programmée prochainement qui devrait permettre d'expliquer les divergences entre les chiffres donnés par la Ville et ceux présentés dans le dossier du PPRIF.

D'obtenir de la municipalité des engagements sur un programme pluri annuel d'amélioration de la défendabilité de notre ville.

La prochaine étape du PPRIF se déroulera au cours du dernier trimestre 2025 avec la mise en œuvre d'une enquête publique qui nécessitera la participation de chacun d'entre vous permettant de montrer l'importance que nous attachons tous à la préservation de notre ville mais aussi celle de revenir sur l'obligation de travaux possiblement très coûteux pour les propriétaires aux conséquences potentiellement lourdes sur les assurances et la valorisation des habitations.

Il importe enfin de souligner les préoccupations similaires partagées par les habitants d'autres communes concernées par le PPRIF comme Rognes ou Martigues .



***Défendabilité** : terme spécifique concernant une zone où les moyens de protection sont suffisants pour permettre, dans les conditions de référence aux moyens de secours, de défendre et de protéger cette zone (parades actives efficaces).

Fête du Pont de Béraud: une vraie réussite ! Pendant les vacances de printemps, les associations du quartier de la Pinette avaient organisé et parfaitement réussi une fête familiale du Pont de Beraud. Le CIACU, la Ludosphere, L'ADDAP 13, DUNE, Habitat13, NAPA,...aidés par le CAP et le CIQ, ont créé un après midi de jeux, de rencontres et d'ateliers divers : un joli moment sous le soleil et en musique. Le CiQ avait participé au financement de la buvette.
A l'année prochaine !



SDF, laver et campements : le sujet des SDF bruyants et trop entreprenants semble avoir trouvé des solutions devant Intermarché et au parking des 3 Bons Dieux. Seul, le laver de Saint-Thomas, trop bien caché au fond de son impasse boisée, résiste ! Le lieu est si beau, si calme et si frais qu'il est " occupé " sans hygiène ni surveillance, confisquant ce site aux habitants du quartier. Le CiQ ne désespère pas et n'a de cesse d'expliquer qu'il faut pouvoir traverser ce site pour freiner son occupation, selon le principe de la *Prévention Situationnelle*.

Autres sujets :

- > Le CIQ a fait la demande de mise en **Zones 20** des traverses Baret, Cortésine et Laver de Grand-Mère,
- > Le CIQ a fait la demande auprès du Département d'**abaisser la vitesse à 50km/h** devant la nouvelle résidence **Le Domaine de Saint-Marc**.
- > Les 2 **cousins berlinois** ont été remplacés devant nos commerces Fontenaille: le CiQ le demandait pour assurer plus de sécurité aux piétons.
- > La **collecte des déchets alimentaires** est enfin arrivée: les bornes de récupération ont été disposées dans le quartier, et vous pouvez demander votre " bio-seau" gratuitement à cette adresse : dechets.ampmetropole.fr

VIE DE L'ASSOCIATION:

Dernière minute: La Cabane à Livres du CiQ a traversé la rue, avec l'autorisation de la Mairie: elle est du côté de la boîte à lettres , entre Petit Marché et commerces.



> En décembre **nous terminerons le mandat de 2 ans** que vous nous avez confié. La prochaine Assemblée Générale se tiendra en **janvier 2026** et tout le Conseil d'Administration (15 membres) sera donc sortant. Les nouveaux statuts permettront d'élire **20 administrateurs**. Les candidatures seront ouvertes au dernier trimestre, nous vous en parlerons à la rentrée, mais tenez vous prêts si cela vous intéresse, vous êtes les bienvenus.! **Pour voter Il faut être à jour de sa cotisation au 31 décembre 2025.**

> **Vous venez d'arriver dans notre quartier**, vous habitez en villa ou en copropriété, vous êtes locataires ou propriétaires, le Comité d'Intérêt de Quartier est fait pour vous. Indépendant et composé de bénévoles attachés au quartier par choix, par goût ou par ancienneté, il vous permet de vous faire entendre sur tout sujet d'intérêt général. Les copropriétés devront également avoir fourni la liste à jour des occupants/votants avant cette date. En adhérant (12€ /an) vous recevrez aussi notre Lettre d'information numérique hebdomadaire .

Et pour les copropriétés adhérents en bloc, l'adhésion n'est plus que de 8€ par an et par logement ! 10 copropriétés ont déjà fait ce choix, merci !

Rappel : Nouvelle formule: en respect de la Loi protégeant les données (RGPD), seuls les adhérents à jour de cotisation reçoivent automatiquement notre Lettre Numérique Hebdomadaire, après avoir renseigné leur adresse mail. Il est toujours possible de la consulter en allant sur le site du CiQ.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN CIQ PONT DE BÉRAUD 2025

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Email.....

Date d'adhésion :

Cotisation individuelle : **12 € -**



Règlement -1.Espèces - 2.Par chèque à l'ordre du **CIQ PONT DE BERAUD**

8 , ch. du four- 13100 Aix en Provence

Via le site www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

e-mail - president@ciq-aix-pontdeberaud.fr